

Les projets au menu du conseil



Urbanisme, Euzet



Publié le 05/05/2021 à 05:05 , mis à jour à 05:07



Les tarifs communaux restent inchangés, à l'exception des concessions du columbarium qui augmentent légèrement pour permettre le financement d'une extension de la structure existante. Les montants des subventions aux associations sont maintenus à l'identique pour encourager le tissu associatif à organiser des manifestations.

Différents projets sont en cours : création d'un pôle multiservice et aménagements urbains et paysagers aux abords de l'église, pour lequel une consultation citoyenne avait été lancée voilà trois ans. Les acquisitions nécessaires se terminent et un architecte a été retenu.

Un pôle sportif et culturel au sein de l'ancien temple protestant va être créé. Les demandes de subventions, d'un montant de 164 000 €, sont en cours et permettront la sauvegarde de ce patrimoine et le cas échéant la réalisation d'une salle de culte, salle de sport, d'exposition et autres. Le reste à charge pour la commune étant d'un peu plus de 40 000 €.

Pour faire face à la prolifération très importante des chats errants dans le village, le conseil a signé avec la fondation Clara une convention autorisant cette dernière à réaliser des campagnes de stérilisation. Les propriétaires de chats sont invités à tatouer ou pucer leurs animaux et à éviter leur vagabondage.